

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Bois-Francis, tenue le lundi 4 décembre 2017 à 19 h 00, au centre administratif de ladite Commission scolaire, 40, boulevard des Bois-Francis Nord, Victoriaville, et à laquelle sont présents :

Madame Paulette S. Rancourt, présidente
Monsieur Jacques Daigle, vice-président
Madame Sylvie Bilodeau, commissaire
Madame Manon Aubry, commissaire
Monsieur Jean-François Lafèche, commissaire
Madame Manon Lambert, commissaire
Monsieur Dany Boudreault, commissaire parent

Absences :

Madame Colette Vézina, commissaire
Monsieur Julien Lavallée, directeur général adjoint
M^e Michael Provencher, secrétaire général

Est également présent :

Monsieur Daniel Sicotte, directeur général

1.00 OUVERTURE DE LA RÉUNION ORDINAIRE

Constatant qu'il y a quorum, la présidente, madame Paulette S. Rancourt, déclare ouverte la réunion ordinaire du comité exécutif à 19 h 04, en l'absence de monsieur Provencher, monsieur Sicotte agit à titre de secrétaire de la rencontre.

1.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE14-115-1712

Madame Sylvie Bilodeau propose que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et que madame la présidente soit autorisée à l'inverser en cas de besoin.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

1.03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 20 NOVEMBRE 2017

CE14-116-1712

ATTENDU que le secrétaire général a fait parvenir à tous les commissaires dans les délais requis par la Loi sur l'instruction publique, copie du procès-verbal de la réunion ordinaire du 20 novembre 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jacques Daigle que, conformément aux dispositions de l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, le secrétaire général soit dispensé de donner lecture dudit procès-verbal et qu'il soit accepté tel que rédigé.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

2.00 RAPPORT DES SERVICES ÉDUCATIFS

3.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-117-1712

3.01 COMPTES À PAYER 2017-2018

Monsieur Dany Boudreault propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance, le dépôt de la liste des comptes à payer pour la période du 16 novembre 2017 au 29 novembre 2017.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

4.00 RAPPORT DU SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

5.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIQUES ET MATÉRIELLES

6.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

7.00 RAPPORT DU SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

8.00 RAPPORT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

9.00 RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

CE14-118-1712

10.00 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE AU 18 DÉCEMBRE 2017

À 19 h 12, monsieur Jean-François Laflèche propose l'ajournement de la présente réunion du comité exécutif au lundi 18 décembre 2017 à 19 h.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

Paulette S. Rancourt, présidente

Daniel Sicotte, directeur général